

8 h 30

Accueil des congressistes, café d'accueil  
Ouverture du salon des professionnels  
Mot de bienvenue du président Daniel SPAGNOU

9 h 30

Assemblée générale statutaire compte-rendu moral par  
Mme Brigitte BONNET, secrétaire générale et compte-rendu financier par  
Mme Régine ALIHAUD-BLANC, trésorière

10 h 00

Pause - visite par les élus du salon des professionnels

10 h 45

Table ronde : « La réforme territoriale »

12 h 00

Inauguration officielle du salon par M. Philippe LAURENT, secrétaire général  
de l'Association des Maires de France, Maire de Sceaux

13 h 00

Déjeuner

14 h 30

Table ronde : « La Loi CAP « Création, architecture et patrimoine »

16 h 00

Pause - Visite du salon des professionnels en présence de M. Bernard GUERIN,  
préfet des Alpes-de-Haute-Provence, M. Philippe LAURENT, secrétaire général  
de l'Association des Maires de France, MM. les Parlementaires Mme et  
MM. les présidents des chambres consulaires, Mmes et MM. les directeurs  
départementaux des services de l'Etat et des personnalités

17 h 00

Clôture du congrès départemental des maires par M. Bernard GUERIN, préfet  
des Alpes-de-Haute-Provence, M. Philippe LAURENT, secrétaire général  
de l'Association des Maires de France, M. Daniel SPAGNOU, Président de  
l'Association des Maires des Alpes-de-Haute-Provence, MM. Jean-Yves ROUX,  
sénateur, M. Christophe CASTANER, député-maire de Forcalquier et Gilbert  
SAUVAN député - président du conseil départemental.  
Un cocktail de clôture sera offert par la mairie de Sisteron.



## Réforme territoriale

« Mettre en œuvre la loi NOTRE dans les communes et leurs intercommunalités » animée par Mme Christine BREMOND, Caisse des dépôts et consignations avec la participation de M. Jacques DEPIEDS, maire de Mane.

## La loi Création architecture et patrimoine

« Sa mise en œuvre et ses conséquences pour les collectivités » animée par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes avec la participation de M. Christophe BIANCHI, maire de Riez.

